



Association déclarée selon la loi de 1901
Siège social : 35 rue Léon Fontaine 78500 Sartrouville
Tél : 01 39 15 32 21 e-mail : arqm@wanadoo.fr
Site : www.arqm.asso.fr

Juillet – Août 2009
Bulletin N°53

EDITORIAL

Bonne retraite, Mme la Provisseure

Après plus de dix ans passés à la tête du Lycée Jules Verne, Mme Argo va terminer dans quelques semaines son activité professionnelle. C'est incontestablement une retraite bien méritée, après toutes ces années consacrées aux jeunes et à l'Education nationale.

Sous sa direction, le lycée a acquis une réputation d'excellence et d'innovation. Mais la réussite scolaire n'a pas été le seul objectif poursuivi. La « citoyenneté » a été encouragée parmi les élèves, avec remise de prix basé sur des valeurs d'implication dans la vie de la classe et la vie associative. Au-delà de bons professionnels dans leur domaine, il s'agit de former des adultes responsables. « Tourner les clefs du savoir, c'est s'ouvrir les portes du monde », comme l'indique la devise du lycée, écrite et choisie par les élèves. Pour l'ensemble de son action, Mme Argo a été décorée de la Légion d'honneur, avec les insignes de chevalier, le 3 février 2006.

Au sein de notre Association, Mme Argo a été active. Elle a favorisé les liens entre le lycée et les habitants du quartier. Nombreux sont ceux qui ont profité des « portes ouvertes » en mars de chaque année pour visiter l'établissement et discuter avec les enseignants et les élèves. Mme Argo a été assidue aux réunions de quartier et aux assemblées générales de notre Association, répondant de bon gré à toutes les questions des riverains. Organisé chaque année au Lycée, le repas est devenu un moment fort de la vie du quartier, apprécié par les riverains, grands et petits. On le doit à Mme Argo et à Pierrette Blanchet, agent d'accueil, qui prend également sa retraite cette année et que nous associons dans cet hommage. Merci à elles pour ces moments de convivialité et de partage.

Nous les voyons partir avec un peu de nostalgie, mais nous savons qu'elles resteront attachées au quartier. Bonne retraite à toutes deux.

AGENDA

- Lundi 13 juillet: fête nationale en soirée dans les jardins de la mairie puis sur le quai de Seine pour le feu d'artifice.
- Dimanche 6 septembre: Salon des associations, dans le parc du dispensaire
- Dimanche 13 septembre: Triathlon.
- Dimanche 27 septembre: Fête de Sartrouville, brocante en centre-ville (voir dispositions particulières ci-après).
- Samedi 10 octobre : Assemblée générale annuelle de l'Association.
- Dimanche 11 octobre : Fête des vendanges dans le parc du dispensaire, avec le Comité du Vieux pays.

PENDANT L'ÉTÉ:

Fermetures des boulangeries

- Avenue Jean Jaurès :
 - Degrenne (près de la Poste),: du 1 au 31 août. (fermeture hebdomadaire : dimanche après-midi et lundi.)
 - La Vaudoire (angle rue Jean Nicolle) : du 21 juillet au 10 août inclus (fermeture hebdomadaire le lundi).
 - Drocourt (angle rue Victor Hugo): du 7 juillet au 6 août (fermeture hebdomadaire : le mardi et mercredi).
- Avenue de la République :
 - Le Blouch (3 avenue de la République): 24 juillet au 16 août inclus
 - « Pains et gourmandises » (22 avenue de la République) : du 2 au 27 août inclus.

Stationnement dans le quartier

Attention : pendant le mois d'août, le stationnement reste payant en zone « courte durée ». Dans notre quartier, la zone de courte durée s'étend de l'avenue Jean Jaurès à la rue de la Constituante (non comprise) Le stationnement est en revanche gratuit en zone longue durée, entre la rue de la Constituante et les quais. Renseignements auprès de la police municipale (Tél 01 39 57 80 20).

Pas de fermeture estivale des quais

Du fait des travaux de l'avenue de la République et des déviations mises en place, les quais resteront ouverts à la circulation en juillet et août.

La fête de Sartrouville

Compte tenu de l'indisponibilité de l'avenue de la République du fait des travaux, et à titre exceptionnel, le périmètre de la brocante est modifié. Dans notre quartier, en plus de l'avenue Jean Jaurès, elle se déroulera dans les toutes les rues adjacentes jusqu'aux rues Buffon et Cuvier, c'est-à-dire : Jean Nicolle, Henri Dunant, Mansart, Roger Salengro, Demont, Léon Fontaine. Un système de laissez-passer sera mis en place pour permettre aux riverains situés dans le secteur de la brocante de pouvoir circuler si besoin en voiture. Ces dispositions sont définies par la ville et l'association des commerçants (UCAPS) en lien avec notre Association.

NOTRE SECURITE AU QUOTIDIEN

Pas de téléphone au volant

Quatrième cause de mortalité sur la route, le téléphone au volant reste pourtant une pratique courante chez les automobilistes. En cas d'imprévu, le temps de réaction pour un conducteur en ligne augmente de 50% en moyenne. (Source : la sécurité routière)

Protéger les personnes et les biens

Le jeudi 7 mai 2009, M. le Commissaire de police Hue-Lacointe a reçu les associations de quartier qui en avaient fait la demande. Ont participé à cette réunion M. Raynald Godart, maire adjoint chargé de la sécurité et M. Jean-Michel Tisserant, directeur de la police municipale.

En préalable, M. le Commissaire a indiqué son attachement à ces réunions avec les associations. Il a rappelé sa mission: protéger les personnes et les biens.

Chacun a pu aborder ensuite les sujets qui lui tenaient à cœur. Pour notre quartier, nous avons évoqué :

Les cambriolages ? *Il y en a de 100 à 120 par an à Sartrouville. Près de 95% ne sont jamais élucidés. Beaucoup pourraient être évités en prenant quelques précautions. Notamment en souscrivant à l'opération « tranquillité vacances » qui en réalité fonctionne toute l'année. (Renseignements sur le site Internet de la ville et inscriptions auprès de la police municipale : 01.39.57.80.20. Ce service est gratuit).*

Les infractions routières : vitesse excessive sur certains axes (Jean Nicolle, quai de Seine, etc), non respect de l'interdiction de tourner à gauche en bas de la rue Léon Fontaine, non respect des interdictions aux poids lourds sur les quais ? *R. Des contrôles de vitesse et de respect du code de la route sont effectués régulièrement par la police nationale et municipale.*

Le transfert de la délivrance des cartes de stationnement au gestionnaire du parking souterrain ? *R. ce n'est pas à la police municipale de s'en occuper. Toutefois, M. Godard reconnaît le problème et étudie des améliorations possibles pour une meilleure satisfaction des usagers.*

Pour la rentrée, M. le Commissaire a en projet d'organiser avec la ville une réunion d'information destinée aux membres et adhérents des associations de quartier sur la sécurité au quotidien: les démarcheurs à domicile et usurpateurs d'identité (de faux policiers!), les précautions contre les cambriolages, etc. Notre Association est favorable à cette initiative.

La police dans les quartiers

A Sartrouville, la situation du point de vue de la sécurité est jugée plutôt satisfaisante ; les caméras y sont probablement pour quelque chose. Résultat : la délinquance baisse. Toutefois il a été constaté une certaine méconnaissance du terrain par les policiers. D'où l'intérêt des UTEQ, Unités Territoriales de Quartier. Dans les Yvelines, deux UTEQ ont été créées : à Mantes et à Sartrouville. Dans notre commune, cette unité sera composée de vingt agents, dont huit figurent déjà à l'effectif. En clair, une douzaine de policiers supplémentaires sont affectés à Sartrouville (sur un effectif d'une centaine). Leur mission : patrouiller dans les quartiers

- sur le Plateau (les Indes, le 84), mais aussi sur le Vieux Pays et le secteur de la gare,
- à pied ou à vélo, avec un véhicule à proximité pour le cas d'un appel pour une intervention d'urgence à un autre endroit,
- l'après midi ou le soir, car c'est à ces moments-là qu'il y en a le plus besoin.

« L'UTEQ devra être proche de la population, mais ses missions restent l'investigation, le quadrillage et la dissuasion. Chacun doit rester dans son rôle et il n'est pas question d'aller jouer au foot dans les quartiers. » a précisé le Commissaire.

Un premier bilan de l'opération aura lieu à l'automne, en présence de la préfète des Yvelines.

LA REUNION DE QUARTIER

Cette année, la désormais traditionnelle réunion de quartier avec M. le Maire s'est tenue au lycée Jules Verne. L'occasion pour la soixantaine de riverains présents le mercredi 6 mai de découvrir dans le hall d'entrée des ouvrages d'élèves (mannequins costumés, accessoires de théâtre) ainsi que des panneaux photovoltaïques destinés à la fourniture d'électricité dans une école isolée du Moyen Atlas. Notre Association s'est proposée pour devenir partenaire de ce projet solidaire baptisé « Soleil Lumière Maroc ».

M. le Maire était accompagné de plusieurs élus (M. R. Godart, maire-adjoint à la voirie, Mesdames Renard, maire-adjointe, et Wilk, conseillère municipale, habitants le quartier) ainsi que M. G. Kermarrec, directeur général des services techniques de la ville. Une soixantaine de riverains étaient présents. Après un mot de bienvenue de Mme Argo, proviseur, la réunion commence par le rappel des activités de l'Association, effectué par le président, Jean-Claude Parisot. G. Blondeau et N. Condom présentent ensuite un résumé des questions écrites posées par les riverains.

Voici l'essentiel des informations communiquées par M. le Maire lors de cette réunion ou en réponse aux questions écrites.

- La nouvelle piscine : dénommé centre aquatique, le nouvel équipement comprendra, pour l'apprentissage de la natation, un grand bassin (25 ou 50m), un bassin d'apprentissage, une pataugeoire. Seront proposées aussi des activités ludo-aquatiques, de remise en forme et de bien-être. La gestion de l'ensemble sera confiée à un tiers privé, dans le cadre d'une délégation de service public. Le chantier commencera à l'automne 2010, à l'emplacement de l'actuelle piscine, et durera 18 mois ; la mise en service est prévue à l'été 2012.
- Un centre multiplex cinématographique (privé) : le projet est porté par le propriétaire du cinéma ABC. Il serait créé à proximité de la future piscine, avec un parking commun de 600 à 800 places, au débouché de la future voie nouvelle RD 121 (rond-point de l'Espérance).
- La rénovation de la digue : le confortement est terminé. L'aménagement paysager doit démarrer en 2010 pour s'achever en 2013. A l'origine, l'Etat voulait abattre 100% des arbres. Un compromis est envisagé qui permettrait de conserver certains sujets bien portants, majestueux, et ne risquant pas de créer un danger ultérieur à la solidité de la digue. L'aménagement des 3 kms de berges inclut l'installation de poubelles, de bancs, de points de vue sur la Seine. L'objectif est de créer une promenade piétonne continue, agréable, de Montesson jusqu'au nouveau lycée Jean-Paul II.
- La « coulée verte » : à terme, elle ira de l'avenue Maurice Schuman à l'avenue M. Berteaux. Il y aura des cheminements piétons, pistes cyclables et jardins familiaux. La première des sept tranches est en cours de réalisation, face à l'OMEF/parc Gagarine.
- Bruit ferroviaire dans notre quartier : il n'existe à ce jour aucun projet de mur anti-bruit.
- Pont de la gare : un bureau d'études a établi un devis de 500 000 Euros: habillage métallique, éclairage au sol et sous la voûte, report des eaux d'infiltrations, etc. Ce projet a reçu l'aval de la SNCF car il permet d'effectuer les contrôles périodiques quant à la sécurité de la construction,
- Talus SNCF côté rues Victor Hugo et Jean Racine : M. le Maire propose que la ville replante des arbustes en remplacement des thuyas rasés par la SNCF lors de l'implantation de la clôture métallique le long du parking Jean Racine. Le choix des arbustes s'effectuera avec les riverains.
- Site Castorama de Sartrouville: après la réimplantation du magasin à Cormeilles, l'enseigne reste propriétaire du terrain et cherche un locataire.
- Sartoris (ancienne agence immobilière rue Jean Jaurès): la Ville a acquis le fonds mais pas les murs ; elle serait d'accord pour racheter, si une possibilité se présentait, l'immeuble du bijoutier et du radiologue ; Mazda étant aussi d'accord, la Ville envisagerait alors une restructuration de l'ensemble permettant de continuer la rénovation du centre-ville et la recomposition du carrefour devant la police municipale ; dans l'attente, un commerce de bouche pourrait être aménagé provisoirement.
- rue Jean Nicolle : La circulation des piétons est assurée dans de bonnes conditions côté pair, du fait d'une protection

assurée par les voitures en stationnement. Il convient donc de privilégier le cheminement des piétons de ce côté. Du fait de la présence de la boulangerie, il est constaté de nombreux stationnements gênant le trafic piétonnier sur le côté impair. Mais selon étude du service voirie, le trottoir n'est pas suffisamment large pour envisager la mise en place de potelets et barrières. Des aménagements de sécurité et notamment la reprise des bordures du trottoir ne sont envisageables qu'à l'issue d'une étude globale de circulation en centre-ville,

- Etat de la voirie et des trottoirs: M. le Maire propose aux responsables de l'Association de faire un tour de quartier avec l'Adjoint à la voirie comme en 2007, pour recenser les travaux à effectuer et déterminer les urgences.
- Aménagements pour enfants : plusieurs sont prévus, aux Dix-Arpents, (extension Dijou), au Vieux-Pays, derrière Maupassant. Dans le Parc du Dispensaire, dans le cadre du réaménagement du gymnase, il est possible d'envisager un kit sportif pour les plus grands. Quant au projet de création d'une aire de jeux extérieure dans le parc de la Mairie, il faut prévoir une dalle, un sol, une clôture, du mobilier (bancs et poubelles) et une signalétique pour recevoir des jeux et un toboggan. Le coût serait de 60 000 euros plus les frais de fonctionnement.
- Installation d'une poubelle à l'angle Buffon/Dunant (promise lors de la réunion de quartier de novembre 2007) : Le plan vigipirate rouge est toujours actif. Aucune installation de corbeilles n'est possible devant le bâtiment accueillant du public, par contre il sera étudié la possibilité d'en installer une à proximité.

La réunion se termine par le pot de l'amitié.

CHANTIERS DE PROXIMITE

Rue Hortense Foubert

Les travaux en cours consistent en la pose d'un nouveau collecteur souterrain destiné à faciliter l'écoulement de l'eau et éviter l'inondation des caves lors de violents orages. La durée prévisionnelle des travaux est d'environ un mois.

Avenue de la République

Les travaux débiteront début juillet ; ils s'achèveront fin décembre 2009. Ils iront du pont SNCF (non compris) jusqu'à la rue de Strasbourg (feu tricolore).

Les travaux auront pour objet :

- La réfection des réseaux d'assainissement.
- L'enfouissement des divers réseaux d'énergie.
- La réfection totale des trottoirs avec mise aux normes à deux mètres de large, et pose de bordures de 19cm. Le revêtement sera en pavé couloir ardoise.
- La réfection du tapis chaussée en enrobé.
- La création de stationnements en alterné pour un effet de chicanes.
- La plantation d'arbres.
- La pose de nouveaux lampadaires.
- L'aménagement d'emplacements de stationnement pour les vélos.

Pendant le semestre de travaux, voici les plans de déviation et de délestage

- Dans le sens Montesson/la gare, l'avenue de la République restera ouverte à la circulation pour les véhicules légers, les bus et les camions de livraisons, ceci avec toutes les contraintes dues aux travaux (passage de véhicules et engins de chantier). En complément, un délestage en parallèle sera mis en place par la rue Jules Ferry dont le sens de circulation sera inversé entre la rue de Strasbourg et la rue Turgot.
- Dans le sens la gare/Montesson, la déviation s'effectuera par la rue Berthelot, le quai du Pecq et la rue Léon Blum. A noter toutefois que les bus des lignes 7 et 22 rejoindront les quais par la rue Jean Nicolle.
- Pour les poids lourds en transit, une déviation obligatoire dans les deux sens sera mise en place par le chemin de l'Espérance à Montesson, les avenues de Tobrouck et Convention à Sartrouville. Des panneaux de pré-signalisation seront installés.

Il est prévu de traiter l'ensemble de l'axe République-Jaurès, y compris le pont SNCF et de terminer la rue de Stalingrad, mais aucune date n'est arrêtée à ce jour pour ces travaux.

GRANDS CHANTIERS

Tangentielle nord: des travaux à l'automne

Ces travaux seront effectués sur le tronçon central entre Epinay et Le Bourget. En effet, le projet de ligne « Tangentielle nord » qui doit relier plusieurs villes au nord de Paris entre Sartrouville et Noisy-le-Sec, vient d'être approuvé par le Conseil d'administration de RFF (Réseau Ferré de France) pour la réalisation de son premier tronçon. Un protocole de financement de 500 millions d'euros entre l'Etat, les collectivités locales et RFF doit être signé en juillet prochain, permettant l'engagement d'une première tranche de travaux à l'automne 2009.

Longue de 28 km, la Tangentielle nord, est la première ligne de « rocade » en interconnexion avec l'ensemble des lignes de RER, permettant des déplacements de banlieue à banlieue sans passer par Paris. Un matériel de type tram-train (ou train léger) circulera sur ces deux nouvelles voies électrifiées, à gabarit réduit, construites à coté de la ligne fret « grande ceinture » entre Sartrouville et Noisy-le-Sec. La mise en service du premier tronçon Epinay-Le Bourget est prévue pour 2014, les prolongements à Sartrouville et à Noisy-le-Sec étant attendus pour 2016-2017.

(Source : RFF)

RD 121 : début des travaux en 2010.

Le projet de voie nouvelle départementale RD 121 a fait l'objet d'une Déclaration d'Utilité Publique le 7 mars 2008 et entre désormais dans sa phase opérationnelle.

Un maître d'oeuvre privé est désigné. Les entreprises seront choisies en 2010 et les travaux commenceront dans la

foulée. En priorité, ceux destinés à permettre le franchissement en souterrain des voies SNCF (grande ceinture et ligne Paris Le Havre). En effet, RFF a d'ores et déjà programmé les week-ends prolongés durant lesquels la circulation ferroviaire sera interrompue pour permettre la mise en place des éléments des ponts-rails sous les voies (à savoir les week-ends du 11 novembre 2011 et de Pâques 2012 pour la ligne Paris-Le Havre, du week-end du 8 mai 2012 pour la ligne de Grande Ceinture). La mise en service de la voie nouvelle est prévue pour fin 2013.

L'objectif de ce projet financé à 100 % par le Département des Yvelines est

- de soulager la RD 121 actuelle et le centre ville de Sartrouville.
- de supprimer la circulation automobile de transit qui emprunte actuellement trois principaux axes : avenue de la République/Jaurès (RD 121), les quais de la Seine et les avenues de Tobrouk et de la Convention ;
- d'améliorer l'accès à la gare et au centre-ville, et les circulations douces.

Partant de l'avenue Maurice Berteaux, après le restaurant Mac Do, la voie nouvelle passera sous les voies SNCF dans le quartier des Richebourgs et rejoindra la Plaine de Montesson en contournant le lycée Evariste Galois. Elle débouchera au rond point de l'Espérance, près de la piscine de Sartrouville. La nouvelle route sera à 2 fois une voie, sans possibilité d'élargissement.

(Source : Conseil Général)

ENVIRONNEMENT

Halte aux bruits de voisinage

Sur le site Internet de l'Association - www.arqm.asso.fr/ - vous trouverez quelques indications, et de bons conseils (en rubrique « informations pratiques »). Ainsi que sur le site Internet de la ville, dans le « Guide du bien vivre » édition 2005, également disponible en version papier en mairie.

Pour les aboiements de chiens, on peut essayer les colliers anti-bruit qui donnent souvent de bons résultats sans perturber votre animal.

N'hésitez pas à nous faire part de vos expériences.

Compost gratuit : c'est fini !

Dans notre dernier bulletin, sur la foi de renseignements obtenus auprès des services de la ville, nous avons indiqué la possibilité pour les riverains de se fournir gratuitement en compost auprès de la végerterie de Montesson. Un riverain a essayé... et est revenu bredouille ! Renseignement pris, cette possibilité de compost gratuit a cessé, semble-t-il pour des questions de réglementation. Dommage !

Bulletin rédigé par l'Association, le 26 juin 2009